



Séance plénière du 18 octobre 2017

AVIS N° 23 - AP 06/2017

Approbation de l'avenant n°3 à la convention n°141427
"Contribution du CNES au développement économique et
social de la Guyane pour la période 2014 à 2020"

En présence de : Jean-Louis ANTOINE, Dominique BONADEI, Alain BRAVO, Éric BUREAU, Daniel CLET, Christian DORVILMA, Roger FLEURIVAL, Ariane FLEURIVAL, Antoine GARCIA, Marie-Louise GENESTIE, Georges-Michel KARAM, Stéphane LAMBERT, Adelson MAGLOIRE, José MARIEMA, Jean-José MATHIAS, Jean-Pierre PIGREE, Léonard RAGHNAUTH, Christian RAVIN, Renotte-Éric ROBO, Cynthia ROCHEMONT-PIEJOS, Patricia SAÏD, Patricia WEIMERT, Pierre ZAMMIT

Absents excusés : Willy CHARLES-NICOLAS, Brigitte HORTH, Yves ICARE, Alain PELIER, Magali ROBO-CASSILDE, Didier SILIGHINI

Etaient absents : Albert DARNAL, Jean-Luc MIRTA, Steeve STANISLAS

Procurations:

Yves ICARE donne pouvoir à Christian DORVILMA

Éric BUREAU donne pouvoir à Adelson MAGLOIRE

Roger FLEURIVAL donne pouvoir à Ariane FLEURIVAL

Patricia SAÏD donne pouvoir à Christian RAVIN

Cynthia ROCHEMONT-PIEJOS donne pouvoir à Dominique BONADEI

Vu la saisine de la Collectivité Territoriale de Guyane reçue le 06 octobre 2017 ;

Vu la réunion de la commission mixte « Développement Economique et Planification / Aménagement du Territoire, Cadre de vie » du 12 octobre 2017

Entendu le rapport AP-2017-75-6 de la Collectivité Territoriale de Guyane ;

Vu l'assemblée plénière du 18 octobre 2017 ;

Rapporteur : Monsieur Georges-Michel KARAM, 3^{ème} Vice-Président du CESER Guyane

C.E.S.E.R GUYANE

Conseil Économique Social Environnemental Régional de Guyane

66 Avenue du Général de Gaulle - BP 47025 - 97307 CAYENNE cedex - Tél : 05 94 28 96 05 - Fax : 05 94 30 73 65

Mél : cabcesr@cr-guyane.fr - Site internet : www.ceser-guyane.fr

Les conseillers du Ceser ont été informés des domaines d'intervention qui seront amenés à bénéficier de financements du CNES.

Ils ont pris acte de la dotation complémentaire d'un million d'euros octroyé par le CNES.

Le rapport présenté est adopté :

Pour : 18 dont 5 procurations

Contre : 0

Fait et délibéré en séance plénière le mercredi 18 octobre 2017

**La Présidente du Ceser
Vice-Présidente Ceser France
Déléguée aux Outre-Mer**



Ariane FLEURIVAL